

Jury de fin d'études des élèves restaurateurs du patrimoine

de l'Institut national du patrimoine

Session de septembre 2024

Délibération du jury

En application de l'article 10 de l'arrêté du 14 novembre 2002 modifié relatif aux conditions d'admission et à l'organisation de la scolarité des élèves du département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine, sont proposés pour l'attribution du diplôme de master de restaurateur du patrimoine au titre de l'année 2024, compte tenu des notes attribuées, les élèves dont les noms suivent :

Nom et prénom	Spécialité	Date de naissance	Mention*
BEAUMONT Anna	Arts du feu-métal	08/08/1997	Bien
BOIVIN Loys	Photographie et image numérique	21/12/1995	Bien
COUËTOUX Domitille	Peinture	22/10/1999	Très bien
DA ROS Lena	Sculpture	08/04/1994	Très bien
DE CHEVIGNY Maylis	Peinture	08/03/2000	Bien
DELENGAIGNE Joséphine	Arts textiles	29/11/1999	Très bien
DOUMERGUE Océane	Mobilier	30/07/1998	Bien
DUBOST Margot	Arts textiles	11/07/1998	Très bien
FILIOLOLIVIER Théo	Arts graphiques	11/09/1995	Bien
GASCON Marie-Laure	Peinture	12/06/1997	Bien
GRONIER Tristan	Photographie et image numérique	27/04/1995	Bien
GUILLOD Gaëtan	Arts du feu-métal	26/06/1996	Très bien
LANTENOIS Alexie	Peinture	04/05/1994	Assez bien
LAROCHE Simon	Arts du feu-céramique	05/06/1995	Très bien
LLATI Flora	Arts textiles	14/08/1997	Très bien avec félicitations du jury
MODESTE Anouk	Sculpture	11/10/1998	Bien
PEYRE Bénédicte	Arts graphiques	18/02/1994	Très bien
TAQUET Félix	Arts du feu-métal	19/09/1997	Très bien
THAUVIN Lucie	Mobilier	21/08/1997	Bien

* **Très bien avec félicitations du jury** (note égale ou supérieure à 18), **Très bien** (note égale ou supérieure à 16), **Bien** (note égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16), **Assez bien** (note supérieure à 12 et inférieure à 14)

Fait à Aubervilliers, le 11 septembre 2024

Le président du jury
Daniel Roger

